

Courseulles, le 20 décembre 2017

---

Cher(e)s ami(e)s, Cher(e)s collègues,

Au terme d'une année de grands bouleversements, de drames et de crises majeures mais aussi d'avancées démocratiques, d'innovation et bien entendu de belles enquêtes, ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous adresse une nouvelle et dernière fois mes meilleurs vœux de bonheur et santé, en tant que président de la Compagnie des Commissaires Enquêteurs rattachés au Tribunal Administratif de Caen, pour vous tous et ceux avec qui vous souhaitez les partager.

En 2017, le 29 mars plus exactement, nous commémorerons le vingt-cinquième anniversaire de notre Compagnie ; ce sera l'occasion de nous réunir de nouveau pour regarder le chemin parcouru et se projeter vers l'avenir dans la convivialité qui anime nos rencontres et à laquelle nous tenons tant. De cette convivialité, qui nous permet d'échanger nos expériences, nous tirons un enrichissement mutuel, complémentaire à nos formations ; c'est à l'heure où j'écris ces lignes une notion que nous défendons avec conviction auprès de nos interlocuteurs.

En 2016, nous avons amorcé un dialogue, sur le thème des formations avec nos collègues rattachés au Tribunal Administratif de Rouen ; ce dialogue a porté ses fruits puisque nous pouvons indifféremment nous rendre aux formations proposées par les deux Compagnies. Nos collègues, (Rouennais) nous ont, par leur présence nombreuse à la dernière formation relative à la loi sur l'eau, encouragés à poursuivre dans ce sens.

L'an passé, je vous faisais part du souhait de voir le nombre des enquêtes augmenter et surtout qu'aucun d'entre nous ne soit oublié. Il me semble que ce vœu a été pour partie réalisé et je souhaite que ce mouvement s'amplifie en 2017. Le nombre prévisionnel des Commissaires inscrits sur les listes d'aptitude pour 2017 (77) et le nombre d'enquêtes réalisées en 2016 me conforte dans cette perspective.

Comme vous le percevez sans doute à travers ces lignes, le sujet majeur que les membres du Conseil d'Administration et de la commission formation de notre compagnie aura à défendre en 2017 sera la maîtrise de nos formations tant initiales que continues. Comme l'an passé : « vous apporter les meilleures conditions de formation et d'accompagnement pour que vous puissiez assurer vos missions dans les meilleures conditions, avec indépendance et impartialité » devra rester la préoccupation majeure de notre association.

Je souhaite également que soient poursuivies en 2017 les relations de confiance que nous avons développées avec le Tribunal Administratif, confirmées par la présence quasi permanente et les interventions très appréciées du Président R. Le GOFF à nos rencontres ; qu'il en soit ici remercié.

Cher(e)s collègues, que tous mes vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année et soyez assurés de mes meilleurs sentiments.

Pierre MICHEL



Président de CCEN 14-50-61